

LA MEILLEURE VALBUR POUR LE PRIX

THÉS VERTS	THÉS NOIRS
Jeune Hyson, (bon).....20 cts.	Congou, (bon).....25 cts.
Poudre à canon, (de choix).....30 "	(choix extra).....30 "
.....35 "	
THÉS DU JAPON.	
Bon, (Feuille naturelle).....18 cts.	Choix Extra (non coloré).....25 cts.
De choix ".....20 "	".....28 "
Très bon ".....22 "	Garanti pur ".....30 "
Choix extra ".....23 "	".....35 "

Pas de tirage au sort, vous achetez du Thé et ne payez que le plus bas prix possible du Thé. Pas d'argent gaspillé en vue de gagner du cristal dont le plus souvent vous n'avez pas besoin.

E. P. D'ONNEN, Gérant,
143 et 145 RUE PRINCIPALE, HULL.

S. ROGERS et FILS
Entrepreneurs de Pompes Funèbres
15, rue St. NICHOLAS,
OTTAWA.

RESIDENCE AU-DESSUS DU MAGASIN.

Connections par Téléphone.
Tous ordres remplis avec promptitude et de bonnes conditions.

LES POELES DE SMART

Sont les Meilleurs

Toutes descriptions de Poêles et Fournaies constamment
en vente aux Entrepôts de Variété et aux Salles de
Fourniture de Maison.

582 et 534 RUE SUSSEX, OTTAWA

JOSEPH BOYDEN

Aux Electeurs

DE LA
CITÉ D'OTTAWA.

MESSEURS,

A la demande d'un grand nombre d'électeurs de cette cité, j'ai consenti à poser ma candidature pour la cité d'Ottawa, à l'élection qui doit avoir lieu pour le Parlement du Canada.

J'ai l'honneur de vous adresser, par la présente, un programme de ma politique, et de vous prier de vouloir bien le lire avec attention, car il contient des propositions qui vous intéressent.

Comptant sur l'appui sincère pour cette candidature de la part des électeurs de toutes nationalités et croyances, j'attends votre décision avec toute la confiance que vous avez si généreusement manifestée à mon égard au sujet de cette haute et honorable position.

J'ai l'honneur d'être,
Messieurs,
Votre obéissant serviteur,
Wm G. PERLEY.

Ottawa, 15 nov. 1886.

AVIS

EST par le présent donné que demande sera faite à la Législature de Québec à sa prochaine session, au sujet de la Compagnie de chemin de fer d'Ottawa et de la Vallée de la Gatineau, pour un acte amendement l'acte d'incorporation de la dite Compagnie et lui accordant le privilège de s'allier avec d'autres compagnies de chemins de fer en prolongeant le terminus de la Compagnie de chemin de fer et lui permettant d'émettre des obligations portant hypothèque ou par l'extension de ses pouvoirs de construction d'autres branches ou autrement pour amender le dit acte d'incorporation pour d'autres fins.

H. B. MACKINTOSH,
Secrétaire de la Compagnie.
Donné à Ottawa, ce
5 Janvier, 1887.

AVIS

EST par le présentes donné que une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session au sujet de la Compagnie de chemin de fer de Colonisation d'Ottawa, pour un acte amendement l'acte d'incorporation de la dite Compagnie et lui accordant le privilège de s'allier avec d'autres compagnies de chemins de fer en prolongeant le terminus de la Compagnie de chemin de fer et lui permettant d'émettre des obligations portant hypothèque ou par l'extension de ses pouvoirs de construction d'autres branches ou autrement pour amender le dit acte d'incorporation pour d'autres fins.

H. B. MACKINTOSH,
Secrétaire de la dite Compagnie.
Donné à Ottawa, ce
5 Janvier, 1887.

Avis aux hommes des Chantiers

On a besoin immédiatement de plusieurs piqueurs, ignifères et égarés.
S'adresser à M. W. B. Renaud, No. 60 rue Murray, Ottawa.

CONFISERIES I
PÂTISSERIES.
Nouveau Poste Canadien-Français
A. TRUDEL et Frère,
PROPRIETAIRES.
540, RUE SUSSEX,
(Ancien poste de M. Broderick)

MM. Trudel desirant informer le public d'Ottawa et des environs qu'ils tiendront constamment à leur nouveau poste toutes les confiseries désirables qu'ils manufactureront eux-mêmes; tels que pain-d'épave, pour dîner de noces et pour fêtes, bonbons de toute sorte, gâteaux, biscuits, dragées et tout ce qui se trouve généralement dans un établissement de première classe.

Les soussignés, par leur longue expérience dans cette ligne de commerce sont en mesure de donner satisfaction à tous et comptent sur l'encouragement général des Canadiens-français de la capitale et du public en général.

On fera bien de venir faire une visite.
A. TRUDEL et Frère.
Confiseurs.
Ottawa, 1er Dec., 1886.



AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour l'ouvrage des Fournitures d'Expérimentation Centrales, Ottawa, Ont." seront reçues à ce bureau jusqu'à MARDI, le 25 courant, pour la construction et l'achèvement d'un

CLOTURAGE

Fournitures d'Expérimentation Centrales, A OTTAWA, Ont.

Les plans et devis pourront être vus au département des Travaux Publics, Ottawa, le 20 courant.

Les soumissionnaires sont de plus avertis qu'aucune soumission ne sera prise en considération, si elle n'est faite sur les formules imprimées fournies, et signées de leurs propres signatures.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de le faire ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Ce département ne s'engage pas néanmoins à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre.
A. GOREL,
Secrétaire.
Dépt. des Travaux Publics,
Ottawa, 18 jan., 1887.

TELEGRAPHIE DANS LA CAPITALE

Montréal 20.—Un inconnu pris de whisky s'est noyé la nuit dernière vis-à-vis la place Jacques-Cartier dans des circonstances très-mystérieuses.

Quelqu'un des hommes de police l'ayant remarqué non loin du fleuve se dirigea vers lui; mais avant qu'il pût l'atteindre, l'inconnu disparut dans un trou pratiqué dans la glace.

Fils sans cœur

Montréal, 20.—Un nommé Bernard McCann, âgé de 22 ans, a été condamné ce matin, par Son Honneur le Recorder, à un mois de prison pour assaut sur sa mère.

Celle-ci avait déjà fait arrêter son fils, la semaine dernière, mais elle avait demandé et obtenu sa grâce, espérant que la leçon lui servirait, mais le fils n'en a pas voulu profiter.

Le père est incapable de travailler et la mère ne peut trouver en son fils un soutien. Il a commis sur elle un autre assaut violent, ces jours-ci et, cette fois, la punition eût été sévère n'eussent été encore les instances de sa mère.

CONSEIL MUNICIPAL DE LA PCINIE A GATINEAU

A une assemblée spéciale du conseil de ce village, tenue à l'hôtel de ville, jeudi le 20 courant, étaient présents M. le maire L. P. Sylva, sortant de charge et MM. les conseillers Honoré Lafontaine, William Smith, John Laurent et Alcide Lafontaine.

Le conseiller Lafontaine ayant prêté serment d'office, proposa, secondé par le conseil Laurin, que M. L. P. Sylva soit réélu maire pour l'année courante. La motion est emportée à l'unanimité.

Après avoir rempli les formalités d'usage le nouveau maire fit une revue des actes du conseil pour l'année 1886, et fit voir que décidément le village était entré dans la voie des améliorations et du progrès, grâce à la bonne entente et à l'harmonie qui a toujours présidé aux délibérations du conseil.

Ensuite eut lieu l'ouverture des soumissions pour réparations au pont Moreau. La plus haute est de \$370 et la plus basse de \$335. Comme ces soumissions paraissent trop élevées, à la demande du maire elles sont prises en considération jusqu'à la prochaine réunion du conseil.

Ensuite le secrétaire-trésorier donna lecture d'une communication du Dr Demers, par laquelle il regrette de ne pouvoir accepter la charge de conseiller à laquelle il avait été appelé unanimement aux dernières élections.

Le conseiller Galipeau ayant donné sa démission pour cause d'absence, il est proposé par le conseil Lafontaine, secondé par le conseiller Smith que M. Berthiaume soit élu à sa place.

Il est proposé en amendement par Honoré Lafontaine, secondé par John Laurin que M. Drouin manufacturier soit élu conseiller.

La motion et l'amendement ayant reçu le même nombre de voix, le maire donna son vote en faveur de M. Drouin.

Il y aura séance spéciale mercredi prochain.

Libre Echange.

La réduction du revenu et l'abolition des timbres sur les médecines brevetées ont grandement bénéficié aux acheteurs tout en soulageant les fabricants. Ceci est surtout le cas avec les préparations *Green's August Flower* et *Boschee's German Syrup*, car la réduction de 36cts par doze a été employée pour augmenter la capacité des bouteilles contenant ces remèdes, donnant ainsi un cinquième de médecine de plus dans les bouteilles à 75cts. Le *August Flower* pour la dyspepsie et affections du foie, et le *German Syrup* pour les rhumes et troubles des poudrons, ont peut-être la plus forte vogue d'aucune médecine dans ce monde. L'avantage de plus grandes bouteilles sera apprécié par les malades dans chaque ville ou village du monde civilisé. Les bouteilles échantillons à 10cts sont les mêmes.

Cheverrier Frères vendent toujours aux mêmes conditions—chaises, montres, cadres, miroirs, album, etc. etc.—Ces conditions sont: "par paiements à la semaine."

Effet de l'exemple.—Autrefois il n'y avait que les femmes qui se servaient d'eau de toilette, mais aujourd'hui, sans reproche, il y a jusqu'aux hommes qui veulent avoir leur flacon de "Lotion Persienne" à la moindre apparition des boutons, où dès que le soleil leur a un peu bruni la peau.

Toutes les personnes nerveuses ne devaient pas manquer d'Essence de Serravallo, le meilleur remède.
DUNN, seul agent.

Empoisonnement supposé

On rapporte qu'un vieillard de 87 ans, résidant à Preston, Rochesterville, a fait des révélations. Il a épousé dernièrement sa troisième femme qui, elle, en était à son deuxième mari. Pour une raison ou une autre, les époux ne vivaient pas en très-bonne intelligence, et le plus souvent la femme n'était jamais à la maison. La propriété du vieillard est estimée à près de \$2,000. Vers le 5 décembre dernier sa femme étant à la maison lui offrit du whiskey qu'il accepta, mais à peine l'eût-il goûté qu'il fut pris de vomissements.

Le vieillard interrogé à ce sujet, dit: "Ma femme tenta une seconde fois de m'empoisonner vers le jour de Noël. Elle l'a fait dans le but de devenir propriétaire de mes biens, mais je ne suis pas mort encore."

Depuis trois semaines le vieillard n'a pas revu sa femme et ne sait où elle est cachée.

Nous donnerons sous peu de nouveaux détails au sujet de cette affaire.

Club de raquettes "Le Canadien"

Les membres du club de raquettes "Le Canadien" sont priés de s'assembler ce soir à leur salle, rue Sparks. Affaires très importantes à propos d'excursion. Par ordre, A. LaRochelle, secrétaire.

Accident

Mercredi après-midi vers les 4 heures, un aiguilleur du nom de James Rabbitsy, à l'emploi du chemin de fer Canada Atlantique était à accoupler les chars près de la gare de la rue Elgin lorsqu'il se fit broyer affreusement deux doigts de la main droite.

Enlèvement de la neige

L'échevin Hutchison est activement occupé à préparer un moyen de faire enlever la neige des trottoirs. S'il réussit, il aura bien mérité du public en général.

Le nouveau maire

M. McLeod Stewart, maire actuel d'Ottawa, a fait un pas de plus que ses prédécesseurs en se choisissant un secrétaire particulier pour l'aider dans les devoirs de sa charge. M. W. R. Taylor a été nommé à cette position. Son honneur le maire sera tous les jours à son bureau à l'hôtel de ville, de 9 à 10.30 heures a. m.

L'augmentation du vote

Le vote dans la cité est augmenté par les nouvelles listes de 5,756 à 9,038. L'augmentation par quartier se répartit comme suit:

Quartier Victoria.....	561	687
do Wellington.....	2,034	3,373
do St George.....	1,045	1,497
do Ottawa.....	978	1,903
do By.....	937	1,678
Total.....	5,756	9,038

Excursion à Beauharnois

L'excursion annuelle du club de raquettes "Le Canadien" a été décidée pour jeudi prochain, le 27. Les excursionnistes seront accompagnés des membres du Corps de musique de Hull. Le départ se fera à 8 h du matin par le chemin de fer Canada Atlantique et le retour vendredi soir à 8 heures.

Sous considération

Le département de la justice a pris en considération la requête demandant le pardon de Black, actuellement au pénitencier de Kingston pour la vie, pour avoir participé à l'assaut de la rue Elgin.

Personnel

Monsieur Arthur Ferland, de la maison A. Ferland et Cie, de Calgary, et vice président du Bureau de Commerce de cette ville, est à Ottawa depuis hier.

On parle fortement de sa nomination comme sénateur pour les Territoires du Nord-Ouest.

Monsieur Ferland, qui est un riche marchand, est très populaire et semble courir une grande chance d'être nommé à ce poste honorable.

Les griefs des Indiens

Le département des affaires indiennes ne les déclarations qui ont paru dans les journaux américains, et annonçant que les Indiens de Metlakatla auraient été déposés de leurs terres.

Morts faites

Sir John Macdonald et sir Hector Langevin ont fait visite à Sa Grandeur Mgr Grandin au Collège, mercredi après-midi.

Un grand nombre de personnes pauvres sont allées à la chambre de Son Honneur le maire Stewart, à l'hôtel de ville durant la journée d'hier. Les femmes forment le plus grand nombre.

Près de 100 voitures servent actuellement à charroyer la pierre des carrières Lester, chemin de Montréal, dans la partie est et ouest de la ville. 150 hommes sont

employés au cassage de la pierre dans la partie est de la ville et 65 dans la partie ouest.

—Les employés permanents du service civil ont reçu leur salaire lundi; les autres n'ont pas encore été payés.

—On se plaint de la conduite de certains individus qui fréquentent la buvette sur la glace entre Ottawa et Hull. Deux jeunes sœurs qui travaillent à Ottawa ont été insultées grossièrement en passant à cet endroit durant les soirées de mercredi et d'hier. Avis à qui de droit.

—Durant le mois de décembre dernier il y a eu à Ottawa 63 décès; de ce nombre il y avait 38 hommes et 25 femmes.

—Les clubs de raquettes d'Ottawa se proposent d'assister au grand carnaval à Montréal.

—On commence à s'agiter dans toutes les parties de la ville au sujet des candidatures qui vont surgir de la convention qui sera tenue mardi prochain.

—Les réparations au Sénat et à la Chambre des Communes sont poussées avec activité. L'apparence des murs sous leur nouvelle teinte rose ne laisse rien à désirer.

ECHOS DE HULL

Réunion fatal

La jeune fille de M. John Paiton, qui avait reçu de sérieuses brûlures lors de l'explosion de la dynamite sur le chemin de Chelsea, est morte à la suite d'atroces souffrances.

Deuxième année

Avec son numéro du mois de décembre, le *Colonisateur Canadien* commence sa deuxième année d'existence. Nous félicitons notre vaillant et patriotique confrère de ses efforts fructueux du passé, et nous lui souhaitons que cette deuxième année soit couronnée d'autant de beaux succès que la première.

Arrangements

Une députation du conseil du comté de Pontiac a eu, hier, une entrevue avec M. H. J. Beemer, le constructeur du chemin de fer Pontiac et Pacifique afin d'arriver à un règlement amical au sujet du bonus de \$100,000 voté par le comté. Des actions sont entrées en cour supérieure au sujet de ces \$100,000. Aucune décision n'a pu être prise, vu l'absence du président de la Compagnie, M. Church.

La question des écoles

Monsieur le Rédacteur, Permettez-moi de vous féliciter du savant rapport que vous nous donnez dans votre journal du 17 courant, au sujet des écoles de la Cité de Hull, mais tout en vous donnant crédit de ce rapport, je me crois obligé de vous faire remarquer que vos renseignements au sujet de l'école Ste Anne ne sont pas tout à fait corrects, en ce que cette école ne doit pas être considérée comme une école préparatoire.

Cette école qui est fréquentée par 83 élèves, garçons et filles de six à seize ans, comprend huit classes. Dans les quatre premières classes l'on enseigne la grammaire française et anglaise, le catéchisme de persévérance, l'histoire sainte, l'histoire du Canada, l'arithmétique et la géographie. Dans les deux dernières classes, le français et l'anglais sont enseignés et suivis par tous les élèves. C'est en considérant le nombre de classes et l'avancement des élèves que l'on est convaincu que l'école de Ste Anne est beaucoup plus qu'une école préparatoire.

Je profiterai de cette circonstance pour signaler à Messieurs les Commissaires que le besoin se fait sentir plus que jamais d'agrandir l'école et d'avoir une seconde institutrice. La population du quartier Cinq augmente rapidement depuis un an et le nombre d'enfants est trop considérable pour une école tenue sur un pied aussi satisfaisant que celle qui est tenue par l'institutrice actuelle, mademoiselle Condou.

J'ai constaté que le montant des taxes municipales payé par le quartier cinq seulement s'élève à \$551.25 plus \$83.00 de rétributions mensuelles, ce qui représente un montant de \$634.25. Je crois qu'avec un revenu semblable, il sera facile de payer le salaire d'une seconde institutrice et de faire les agrandissements nécessaires.

UN CONTRIBUABLE

Hull 20 janvier 1887.

A Aylmer

Son Honneur le juge Wurtel a rendu hier soir les sentences suivantes:

Frappier, de St André Avelin, pour vente frauduleuse d'une terre, \$50 d'amende et six semaines de prison.

Rousson dit Leroux, pour homicide sur la personne de Ladéroule, le 1er octobre dernier, 14 ans de pénitencier. Rousson est âgé de 64 ans.

Routliff, pour tentative d'effraction à Aylmer, il y a trois ans, 12 mois de prison.

McAndrew, d'Onslow, pour avoir tiré trois coups de pistolet sur son fils et sa bru, 9 mois de prison. Le juge a dit qu'il mettait la peine légère dans cette cause parce que les antécédents de McAndrew avaient été bons jusqu'à cet acte malheureux de sa part.

Dans la cause des bons forges et passés à M. Smith, de la Pointe à Gatineau, et M. Laberge, de Hull, M. Foran, l'avocat du prisonnier, a obtenu une motion pour réserver la cause en appel à Montréal.

Dans la cause du jeune Lacelle, accusé de bestialité, les jurés ont rendu, hier soir, un verdict de non-coupable.

En Cour Supérieure MM. Rochon et Champagne ont plaidé aujourd'hui sur neuf brefs d'injonction contre les messieurs Gilmour pour avoir coupé du bois sur des terres des colons à Montclair, dans le haut de la Gatineau. Ils ont aussi fait neuf motions pour contraindre par corps pour avoir désobéi aux brefs d'injonction.

MM. Rochon et Champagne sont aussi les avocats du défendeur dans la cause de Lachapelle vs Labelle, et avocat du demandeur dans la cause de J. B. de Champlain vs Richer Lester, pour salaire comme tailleur de pierre.

Le terme de la Cour Supérieure terminera ce soir.

Carnet du Nouvelliste

—Il y a 188 enfants en âge de fréquenter l'école à la Petite Ferme. Ces chiffres nous sont fournis par le recensement fait par le Révérend Père Oblat.

—Il y aura séance du conseil de ville mardi prochain pour l'élection du maire. On dit que M. Graham sera candidat contre M. Rochon.

—Les travaux d'amélioration de la salle du marché avancent rapidement.

—M. N. E. Cormier partira pour Québec lundi prochain.

Monsieur-entrepreneur

M. Joseph Tardif desirant informer le public de Hull et d'Ottawa qu'il est en mesure d'entreprendre la construction de maisons, hangars, etc. M. Tardif fait aussi à domicile la réparation des meubles et tous autres ouvrages en bois quelconques. S'adresser à Joseph Tardif, coin des rues Division et Inkerman, Hull.

18 Janv.—1m.

RAFLE

Il sera raffé, à la salle St-Jean-Baptiste, Chaudière, une montre en or et une en argent, au profit du Corps de Musique de l'endroit, demain, vendredi, le 21 janvier. Les prix des billets seront de 25 et 15 cts.

A VENDRE

A vendre à bon marché, maison, cheval, voitures d'hiver et d'été, phaéton, harnais, robes de carrosse, etc.

De GAUCHER,
Rue Principale, Hull.

N. B.—M. le docteur Gaucher desirant aussi faire savoir à ceux qui sont en compte avec lui de bien vouloir venir régler, afin d'éviter les désagréments de la collection.
19 janvier 1887—1s

PERDU

Un bonnet de laine, appartenant à M. Narcisse Breaud, est disparu de son étal depuis trois jours. Prier à ceux qui l'auraient vu d'en informer M. Narcisse Breaud, No. 8, rue Victoria, Hull.

Maison de Pension Privée

—TENUE PAR—

Mme. E. RENAUD,

No. 119 rue O'Connor, Ottawa.

On trouvera à cette maison une pension de première classe de même que des chambres confortables, spacieuses et bien chauffées. Conditions avantageuses,
Ottawa, 14 Janvier 1887. 1m



Vente par le Shérif

DAME CATHERINE HARDGROVE, du canton de Maniwaki, dans le district d'Ottawa, Demanderesse: contre les terres et tenements d'Allan Grant, Octave Groulx et Cyrille Groulx, tous trois du canton de Cameron, dans le district d'Ottawa, cultivateurs, conjointement et séparément, Défendeurs;

1. La moitié nord du numéro dix-sept (No. 17), dans le second rang du canton de Cameron, dans le comté d'Ottawa, contenant environ soixante acres en superficie, plus ou moins; avec les batisses dessus érigées; le tout la propriété de défendeur Allan Grant.

La moitié sud du lot numéro dix-sept (No. 17), dans le second rang du canton de Cameron, dans le comté d'Ottawa, contenant environ soixante acres en superficie, plus ou moins; avec les batisses dessus érigées. Le tout la propriété de défendeur Cyrille Groulx.

Pour être vendues au bureau du registraire pour le comté d'Ottawa, en la cité de Hull, le QUINZIÈME JOUR de FÉVRIER prochain, à DIX heures de l'avant-midi. Le dit br. rapportable le premier jour de mars 1887.

LOUIS M. COUTLER,
Bureau du Shérif, Aylmer.

20 Janvier 1887.

9 a

Par

Pour six

Pour six

Motion

Motion

Motion

Motion

Motion

Motion

Motion

Motion

Motion

Motion